



**PROCES-VERBAL**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SÉANCE DU 31 mai 2023**

**Date de convocation :**  
31/05/2023  
**Convocation affichée le :**  
24/05/2023

**Nombre de membres du  
Conseil d'Administration :**

**En exercice : 12**  
Mme Christiane LE ROUX a  
démissionné le 30/09/2022

**Présents : 7**  
**Votants : 10**  
**Procuration(s) : 3**  
Reçu en Préfecture de VANNES  
le

.....  
Certifié exécutoire le  
.....  
Publié ou notifié le  
.....  
A GOURIN,  
le.....

Le Président, Hervé LE FLOC'H

**MIS EN LIGNE LE**  
7. décembre 2023...  
**AFFICHE LE**  
7. décembre 2023...

L'an deux mille vingt-trois, à quinze heures, le trente et un mai, le conseil d'administration du CCAS de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gourin sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

**Etaients présents :** LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, GUEGUEN Annick, ROYANT Helen, GOUJARD Laurine, ULLIAC Morgane formant la majorité des membres en exercice.

**Absentes excusées :** LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick

**Absent non excusé :** KERSULEC Louis

**Procuration (s) :** LE FUR Annick à GUEGUEN Annick, LE FUR Françoise à LE GOFF Jeannine, BAUDET Dannie à ROYANT Helen.

Au moyen d'un vote à main levée, à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

1. CCAS : Installation du Conseil d'Administration du CCAS
2. CCAS : Compte de gestion 2022 - Annexe 1
3. SAD : Compte de gestion 2022 - Annexe 2

Il rappelle :

Par arrêté du 16 juillet 2020, en sa qualité de Maire, il avait procédé à la nomination des membres suivants :

- Madame Dannie BAUDET
- Madame Annick LE FUR
- Madame Annick GUEGUEN
- Madame Christiane LE ROUX
- Monsieur Louis KERSULEC
- Madame Marie-Thérèse LE PORT

Par arrêté du 28 février 2023, en sa qualité de Maire, <sup>il a été</sup> il a procédé à la nomination de Madame Anne-Marie MOIZAN, représentant l'association Secours Catholique, en remplacement de Madame Marie-Thérèse LE PORT qui a démissionné le 21 février 2023.

Après avoir procédé à l'appel nominatif de chaque membre, Monsieur Le Président déclare installer le nouveau Conseil d'Administration du CCAS.

## **2. CCAS/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations sont régulières,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'Administration, après un vote à main levée et à l'UNANIMITE,

**DECLARE** que les comptes de gestion dressés pour le SAD, pour l'exercice 2022 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

Fait et délibéré en séance les jour mois et an susdits,  
Et ont signé les membres présents.

#### **4. CCAS/COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

##### **BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président invite le Conseil d'Administration à prendre connaissance des résultats figurant au compte administratif 2022 du budget principal conforme au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

Le tableau ci-après reprend les résultats qui apparaissent dans le document réglementaire remis à chaque membre du Conseil d'Administration

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Dépenses	71297.12 €	0 €
Recettes	59 361.84 €	6596.41 €
Résultat	-11935.28 €	6596.41 €

Madame Jeannine LE GOFF a été désignée Présidente de séance.

Le Président s'étant retiré, après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITE, **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget principal

## **7. SAD/ AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022**

Monsieur le Président invite le Conseil d'Administration a délibéré sur la proposition d'affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2022 ci-dessous :

<b>SAD</b>				<b>EUROS</b>
<b>A</b>	<b>RESULTAT</b>	<b>DE</b>	<b>L'EXERCICE</b>	<b>0.00</b>
Excédent				49 484.00
Déficit				
<b>B</b>	<b>RESULTAT</b>	<b>REPORTE</b>	<b>de N-1</b>	<b>90 830.86</b>
Excédent				0.00
Déficit				
	(ligne	002	du CA)	
<b>C RESULTAT A AFFECTER (= A+B)</b>				<b>41 346.86</b>
<b>D</b>	<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>			<b>860.64</b>
Excédent				0.00
Déficit				
<b>E</b>	<b>Restes à réaliser de la section d'investissement</b>			<b>0.00</b>
Dépenses				0.00
<b>F</b>	<b>Restes à réaliser de la section d'investissement</b>			
Recettes				
<b>G</b>	<b>Solde des restes à réaliser de la section d'investissement</b>			<b>0.00</b>
Excédent de				
(=			<b>E-F)</b>	
financement			<b>Besoin</b>	<b>0.00</b>
de				
financement				
<b>H BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)</b>				
<b>AFFECTATION DE C</b>				
	1 En réserve au compte 1068en investissement			0.00
	2 Affectation facultative complémentaire en réserve au			
1068				41 346.86
	3 Report en fonctionnement au compte R 002(=C-H)			
Pour mémoire report en investissement			au compte D 001(=D)	0.00
				860.64
				+3 489.20
				(excédent 2021)
			au compte R001 (=D) résultat	4 349.84
cumulé				

Le Conseil d'Administration, après un vote à main levée et à l'UNANIMITE, donne un avis favorable à cette proposition.